

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 5 février 2024 à 19 h à l'Édifice municipal Philippe-Morin situé au 20 rue du Couvent à Baie-des-Sables.

Sont présents : Monsieur Gérald Beaulieu, maire
 Monsieur Denis Forest, conseiller au siège #1
 Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2
 Madame Gabrielle Trigaux, conseillère au siège #3
 Madame Kate St-Pierre, conseillère au siège #4
 Monsieur Christian Chaumont, conseiller au siège #5
 Madame Marie-Claude Saucier, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gérald Beaulieu. Le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. Ouverture de la séance et constat du quorum

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h 02. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

Le public est invité à écouter les enregistrements audio des délibérations et des prises de décisions qui seront disponibles dans les jours qui suivent la séance sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.baiedessables.ca. Il est également possible d'assister en direct à la séance en ligne via l'application Zoom.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
7. **Sécurité publique**
8. **Transport**
9. **Hygiène du milieu**
 - 9.1. Dépôt du bilan annuel 2023 de la qualité de l'eau potable
 - 9.2. Dépôt du rapport annuel 2023 des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
 - 11.1. Service de garderie municipale à l'école Assomption pour l'année scolaire 2024-2025
 - 11.2. ---
 - 11.3. Approbation du plan d'affaires relatif au projet de regroupement des offices d'habitation de la région
 - 11.4. Création d'un comité habitation pour la MRC de La Matanie
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
 - 13.1. Fabrique de Baie-des-Sables – Réponse à la demande de cession de terrain (lot 5 933 542)
14. Période de questions du public
15. Levée de la séance

2024-025 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du projet d'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu d'adopter l'ordre du jour du 5 février 2024 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. *Approbaton du procès-verbal*

2024-026 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JANVIER 2024

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier dernier;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Forest et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2024 tel que remis par le greffier-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. *Présentation et adoption des comptes*

2024-027 APPROBATION DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2023

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 31 décembre 2023;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Christian Chaumont et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 31 décembre 2023 :

Liste des comptes à payer (incluant les paiements directs préautorisés)	4 328.57	\$
Total des comptes	4 328.57	\$

Le détail de cette liste est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

2024-028 APPROBATION DES COMPTES AU 31 JANVIER 2024

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de janvier 2024;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 31 janvier 2024 :

Liste des comptes à payer (incluant les paiements directs préautorisés)	51 733.13	\$
Liste des salaires nets payés (dépôts directs #502175 au #502201)	29 728.47	\$
Total des comptes au 31 janvier 2024	81 461.60	\$

Le détail de cette liste est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

Adam Coulombe

5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour

Aucune question n'a été soulevée.

9.1. Dépôt du bilan annuel 2023 de la qualité de l'eau potable

Le directeur général et greffier-trésorier a fait le dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour l'année 2023 tel que requis par l'article 53.3 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable* et informe que les utilisateurs de cette eau peuvent se procurer une copie de ce bilan au bureau de la municipalité et sur le site Internet de la municipalité. Ce bilan doit être produit au plus le 31 mars de chaque année.

9.2. Dépôt du rapport annuel 2023 des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées

Le directeur général et greffier-trésorier a fait le dépôt du rapport annuel des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées pour l'année 2023. Ce rapport est produit en vertu de l'article 13 du *Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU)* et il doit être transmis au *ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)* avant le 1^{er} avril de chaque année.

Le directeur général mentionne également que la municipalité devra prévoir l'ajout d'équipement de déphosphatation afin de réduire le niveau de phosphore dans le rejet des eaux usées en vertu d'une correspondance reçue du *ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)* datée du 30 octobre 2023. Les nouvelles exigences en phosphore s'appliqueront au 1^{er} janvier 2029 et seront indiquées dans la modification de l'attestation d'assainissement municipale (AAM) que la municipalité recevra dans les prochaines années.

11.1. Service de garderie municipale à l'école Assomption pour l'année scolaire 2024-2025

2024-029 ADOPTION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GARDERIE MUNICIPALE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Considérant que plusieurs parents s'interrogent lors de la période d'inscription des élèves à savoir si le service de garderie municipale sera en opération pour l'année scolaire 2024-2025;

Considérant que bien que le service soit toujours déficitaire, le conseil municipal souhaite maintenir en opération le service de garderie municipale à l'école Assomption pour l'année scolaire 2024-2025 dans le but de maintenir et d'attirer de jeunes familles sur le territoire de Baie-des-Sables;

En conséquence, il est proposé par Madame Kate St-Pierre et résolu de maintenir en opération le service de garderie municipale à l'école Assomption pour l'année scolaire 2024-2025 et d'adopter les règles de fonctionnement du service de garderie municipale pour l'année scolaire 2024-2025 telles que déposées et remises aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.3. Approbation du plan d'affaires relatif au projet de regroupement des offices d'habitation de la région

2024-030 APPROBATION DU PLAN D'AFFAIRES RELATIF AU PROJET DE REGROUPEMENT DES OFFICES D'HABITATION DE LA RÉGION

Considérant que le Comité de transition et de concertation (CTC) du regroupement de la région a soumis son plan d'affaires pour la création de l'Office d'Habitation Fleuve et Vallée ainsi qu'un document de modifications à apporter au plan d'affaires d'une page;

Considérant que le conseil municipal de Baie-des-Sables a pris connaissance de ces deux (2) documents;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Forest et résolu que la Municipalité de Baie-des-Sables se prononce favorable au plan d'affaires qui sera transmis à la Société d'Habitation du Québec (SHQ) pour la création de l'Office d'Habitation Fleuve et Vallée et que la Municipalité de Baie-des-Sables approuve ce dernier.

Que copie de cette résolution soit transmise à l'OMH de Baie-des-Sables et au Comité de transition et de concertation du regroupement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.4. Création d'un comité habitation pour la MRC de La Matanie

2024-031 COMITÉ HABITATION DE LA MRC DE LA MATANIE

Considérant que, comme partout au Québec, les enjeux d'accessibilité et d'abordabilité du logement sont criants en Matanie;

Considérant qu'avec un taux d'inoccupation de l'ordre de 2%, voire nul pour les grands logements, les gens peinent à répondre à leurs besoins de base;

Considérant que cette situation est aggravée par le contexte inflationniste et la hausse des taux d'intérêt qui affectent les gens à revenus modestes;

Considérant que la MRC de La Matanie désire déployer un comité technique pour réfléchir et émettre des avis en matière d'habitation;

Considérant que ce comité aura comme mandat d'identifier des solutions régionales pouvant être déployées à la grandeur de la MRC et d'appuyer les initiatives locales;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'autoriser la participation du directeur général, Monsieur Adam Coulombe, aux travaux du comité habitation de la MRC de La Matanie.

Que copie de cette résolution soit transmise à la MRC de La Matanie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

12. Suivi des dernières périodes de questions

Le maire fait un suivi des questions posées lors de la dernière séance ordinaire.

13. Divers

13.1. Fabrique de Baie-des-Sables – Réponse à la demande de cession de terrain (lot 5 933 542)

Dans une lettre datée du 24 janvier 2024, la Fabrique de la paroisse l'Assomption de Notre-Dame de Baie-des-Sables mentionne qu'elle désire conserver le terrain du lot 5 933 542 du Cadastre du Québec situé dans la zone industrielle légère tout en offrant sa collaboration à un projet d'habitation. Cette dernière lettre fait suite à la résolution #2023-090 adoptée par le conseil municipal à sa séance ordinaire du 5 juin 2023 demandant la rétrocession gratuite à la municipalité du terrain en question.

14. Période de questions du public

Les points suivants ont été soulevés :

- Obligation d'installer des compteurs d'eau à chacune des résidences desservies par l'aqueduc;
- Remplacement de la tuyauterie au bâtiment de traitement de l'eau potable;
- Comptes de taxes municipales 2024;
- Nouvelle évaluation municipale pour 2024 suite au dépôt du rôle d'évaluation triennal 2024-2025-2026;
- Redevances éoliennes;
- Fermeture de 30% des points de services et de guichet Desjardins;
- Réfection de la galerie avec toiture au Centre communautaire Gabriel-Raymond;
- Aménagement d'une balançoire octogonale au Parc du Sacré-Cœur;
- Carnaval familial organisé par Le Café La Caisse.

15. *Levée de la séance*

2024-032 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Kate St-Pierre résolu de lever la séance à 20 h 05.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Gérald Beaulieu
Maire

Adam Coulombe
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Gérald Beaulieu, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Gérald Beaulieu, maire